



Convention pompe

La pompe à insuline est un mode de traitement intensif d'insuline qui ne nécessite pas d'injections quotidiennes multiples. Le patient porte en permanence un appareil qui contient l'insuline et qui est relié à la peau par un petit cathéter. La pompe libère en permanence une petite quantité d'insuline adaptée au patient. Le patient doit également programmer la libération de doses d'insuline adaptées lors de chaque repas.

Pour qui ?

Les patients qui présentent un diabète de type 1 ou une forme de diabète avec perte totale de fonction endocrine du pancréas (par exemple après pancréatectomie totale) peuvent être candidats à l'utilisation d'une pompe à insuline. Plusieurs raisons peuvent conduire à l'utilisation d'une pompe à insuline plutôt qu'à un traitement d'injections sous-cutanées multiples :

- Le contrôle global du diabète reste insuffisant
- Le contrôle global du diabète est suffisant, mais il persiste une grande variabilité des glycémies et/ou une tendance à des hypoglycémies sévères
- Une meilleure flexibilité du traitement d'insuline ou un meilleur confort sont recherchés
- Une grossesse ou une préparation de grossesse

La décision de mettre en place une pompe d'insuline est à discuter au cas par cas.

Qu'est-ce que c'est ?

Comme dans le cadre de la Convention en matière d'autogestion du diabète sucré, il s'agit d'un contrat signé par le patient et le diabétologue (à envoyer à la mutuelle).

Avantages pour la personne diabétique ?

- **Accès à de l'éducation diététique** : lors des consultations, consultation minimum 1x/an
- **Accès à deux remboursements de podologie/an** : pas d'avantage
- **Éducation infirmière** : indispensable, lors de consultations spécialisées
- **Matériel** : le matériel nécessaire (pompe, réservoirs d'insuline, cathéters que le patient doit changer tous les 3 jours) est fourni par l'hôpital ; seuls les patients conventionnés pour une pompe peuvent être conventionnés pour la mesure continue du glucose.

Comment y accéder?

Prendre rendez-vous chez un diabétologue dans une convention pompe.

Où être pris en charge en Province du Luxembourg :

La seule convention pompe existante se situe aux Cliniques du Sud Luxembourg à Arlon (prise de rendez-vous au 063/231241)